

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un But-Une Foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET
DE LA SOLIDARITE NATIONALE**

Centre National d'Assistance et de Formation pour la Femme (CENAF)
.....

CENTRE NATIONAL D'ASSISTANCE
ET DE FORMATION POUR LA FEMME
(CENAF)

COMTE RENDU DE LA REUNION DU
COMITE TECHNIQUE DU CENAF LE 30 AOUT 2004

**COMTE RENDU DE LA REUNION
DU COMITE TECHNIQUE DU CENAF
LE 30 AOUT 2004**

Août 2004

Ce fut pour l'équipe composée des membres du CENAF, du PCRPE et des architectes de revoir et d'améliorer les plans. Ainsi pour le CENAF il sera tenu compte de 3 niveaux sur le plan de construction au lieu de 2 car il sera prévu un sous-sol. Par conséquent cette retouche du plan des CEDAF a nécessité d'autres dépenses : de 150 millions de francs, le coût d'un CEDAF est passé à 300 millions de francs

Par ailleurs selon la Directrice les 200 millions de francs du budget alloués ont été dépensés pour l'étude du projet. En attendant le CENAF est logé au Centre Guinddi avec tous les problèmes que cela comporte.

Par rapport au plan du CENAF il y a des études à faire sur la base des termes de références déjà élaborés. Cette étude intitulée *Etude de Faisabilité* concerne l'ensemble des cinq (5) composantes du CENAF. Cette étude a reçu l'aval du Ministère de l'Economie et des Finances, sauf pour sa composante fond de garantie. Selon eux la proposition de financement de ce volet risque de ne pas être accepté par les bailleurs de fond

Au cours de la réunion, cette étude a été lue et expliquée par la Directrice et chacune des responsables du CENAF a apporté des éclaircissements sur la composante qui la concerne. Des informations ont été données sur la composition du Comité de Pilotage du CENAF et du statut juridique du CENAF qui devra déterminer le mode d'organisation de la structure.

Le Représentant de l'AFDS à la réunion dira que c'est au CENAF de décider de son statut ou alors de bien choisir un consultant pour mener l'Etude de faisabilité et de proposer au CENAF un statut en harmonie avec la gestion financière. Il faudra aussi tenir compte du fait que si la structure (CENAF) génère des ressources, ces dernières risquent de tomber dans les caisses du trésor, vu son statut actuel.

Pour ce qui est du consultant il faudra opter pour un spécialiste en droit des affaires qui puisse réfléchir sur la rentabilité du projet parce qu'un spécialiste en droit public va plutôt se pencher sur les finances publiques de l'état. Il faut donc opter pour un spécialiste en droit public ayant une connaissance en droit des affaires. Par ailleurs en ce qui concerne le mandat du consultant, le comité de pilotage sera vigilant tout au long de l'exécution de l'étude.

◆ Pour ce qui est du volet *Formation*, la Directrice dira qu'elle sera qualifiante pour permettre aux femmes de gérer des activités et de réinvestir dans d'autres activités.

- Pour le représentant de l'AFDS , il y a un volet renforcement des capacités par la formation en marketing destinée aux femmes au niveau du projet de l'AFDS pour prévoir l'aspect pérennisation. Le CENAF devra se rapprocher de l'AFDS dans ce domaine. il faut aussi demander au consultant un plan de formation.

- Pour le représentant du PLCP, le CENAF doit s'imprégner de leur expérience surtout dans ces programmes d'alphabétisation, volet hydraulique.

- Pour le CT Femme du Ministre, il faut profiter des expériences au niveau des régions. Pour Madame la directrice cet aspect a été confié aux chefs de services régionaux.

◆ Pour le volet *Documentation et Recherche*, Madame la Directrice a fait un historique du CNDIF qui a été limité dans l'exécution de ses missions par l'absence de moyens. Maintenant étant parti intégrante du CENAF tout sera mis en œuvre pour avoir un centre de documentation digne de ce nom.

◆ Pour ce qui est du volet *Accueil*: il a été retenu que ce volet devra disposer de beaucoup de moyens. Par ailleurs il y a un aspect santé et responsabilité, la nursery sera aussi garderie d'enfants. Il y a une forte demande en matière d'hôtellerie, de restauration que ce volet pourra satisfaire. Il est aussi conseillé de prévoir une salle de réunion dans le CEDAF.

◆ Pour le volet *Appui conseil* , il a été recommandé de penser aux travailleurs sociaux sur place et sur le terrain.

◆ Pour le volet *Santé* (dépistage du VIH sida) cela demande la confidentialité c'est là un problème qui nécessite une analyse bien approfondie. C'est un sous programme qui peut réussir au niveau du CENAF, l'expérience a prouvé que les femmes préfèrent se confier aux femmes médecins plutôt qu'aux hommes en milieu rural.

Par ailleurs le comité propose de faire la restitution des travaux au niveau régional puis National avec les résultats de l'étude sur CD-ROM. Un comité de pilotage sera dès à présent mis sur pied pour le suivi de l'étude.

Le 2^e point de l'ordre du jour portait sur la présentation du Logo du CENAF.

Le Logo présenté a été apprécié par le comité qui suggère qu'il faut continuer la réflexion au niveau des cibles , les femmes pour recueillir leur avis, faire appel

à d'autres artistes pour avoir d'autres propositions. Pour certains membres du comité le logo fait penser à un hôpital à cause du symbole de la femme qui se termine par une croix, pour d'autres le logo est bon il ne faut pas le surcharger. Le rose, le bleu et le blanc ont été choisis comme couleur du logo.

En divers : La Directrice dira qu'un bailleur va financer les 12 CEDAF dans le volet Formation

Mme Pauline Diouf
Division Documentation et Recherche

Feuille de présence
Réunion du Comité Technique le lundi 30 août 2004

NOM ET PRENOM	STRUCTURE
Mme Diouf Pauline SECK	CENAF
Mme Bâ Racki DIAGNE	CT/ FEMME
Mme Diagne Aïssatou CISSE	DSDS
Mme Teuw Fatou NDIAYE	DPDE
Mme Séye Lissoune NDIAYE	CENAF
Mr Francis Birame GUEYE	AFDS
Mr Abdoulaye SECK	CENAF
Mme Cissé Codou NDIAYE	CENAF
Mme Bity BÂ	CENAF
Mme Guéye Rokhaya DIOP	PLCP